

Extrait du Maïeul Rouquette

<http://blog.maieul.net/D-un-choix-tarifaire-etrange-et>

D'un choix tarifaire étrange et aberrant ...

- Rubrique unique -

Date de mise en ligne : lundi 29 novembre 2010

Copyright © Maïeul Rouquette - Tous droits réservés

Monsieur le directeur de la Direction des Usages du Numérique de l'Université de Strasbourg,

Je suis depuis le début de cette année universitaire un usager du palais homonyme. Celui-ci a vu ses photocopieuses à destination des étudiants, situées dans l'aile « théologie catholique », renouvelées en début d'année.

Ce renouvellement s'est accompagné de la possibilité de numériser des documents, et non pas de les photocopier. Je salue cette initiative.

Cependant, permettez moi de vous faire part de mon étonnement.

En effet, pour une page A4, la photocopie revient moins cher que la numérisation (respectivement 6 et 10 centimes d'euros). Autrement dit, utiliser de l'encre et du papier revient moins cher que se contenter de numériser une étape qui est toutefois nécessaire pour la photocopie. À l'heure du sommet de Cancun sur l'avenir de la planète, à l'heure où l'expression « développement durable » est utilisée à tout bout de champs, à l'heure où l'UDS publie un « éco guide de l'Université » (disponible via l'Espace Numérique de Travail), ce choix tarifaire me paraît paradoxal.

Il incite à faire des photocopies, là où une simple numérisation aurait suffi. Certains étudiants, comme moi, pouvant avoir à scanner des documents, non pour les étudier mais auquel cas une photocopie sera adaptée, mais pour les garder « sous la main » après les avoir étudiés en bibliothèque. Or tout les étudiants avec une conscience écologique ne peuvent pas nécessairement se permettre un surcoût de 4 centimes / pages.

Ainsi, j'aimerais savoir ce qui le motive ce choix tarifaire. Est-ce pour compenser le surcoût de l'installation d'une carte de numérisation ? Mais ce surcoût ne serait-il pas compensé par la diminution d'encre et de papier consommé ? Il me semble en effet que l'on peut décomposer ainsi les coûts de revient :

- ▶ numérisation : balayage par rayon lumineux de la feuille + envoi par courriel
- ▶ photocopie : balayage par rayon lumineux de la feuille + coût du papier + coût de l'encre.

Sur l'ensemble des services numériques de l'UdS, le coup de l'envoi par courriel de document est, me semble-il, négligeable. En tout cas il est a priori inférieur au coût du papier + coût de l'encre.

Ou bien est-ce parce que ce service est l'objet d'une délégation auprès d'une entreprise, auquel cas il serait judicieux de réfléchir à une modification des conditions lors du renouvellement du contrat.

Si par hasard l'université a un pouvoir immédiat sur ce choix tarifaire, il me semblerait pertinent de le modifier.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression des mes sentiments distingués.

Maïeul Rouquette, usager du palais universitaire.

ps : copie à Monsieur le président de l'Université de Strasbourg et publication sur mon blog personnel.

ps2 : Il est d'ailleurs assez étrange que pour une page A3, la numérisation revient moins cher que la photocopie.

D'un choix tarifaire étrange et aberrant ...

ps3 : Je ne vous parle pas non plus du fait que photocopier en recto verso revient au même prix que photocopier en recto simple, alors même que « l'écoguide de la vie universitaire » incite à utiliser du recto-verso. Je conçois qu'élaborer des tarifs non à la page mais à la feuille soit complexe. En effet si l'on voulait un tarif le plus « éco-responsable », il faudrait faire une formule de la forme suivante : $\text{cout_photocopie} = a * \text{nombre de feuilles} + b * \text{nombre de pages}$, ce qui rendrait singulièrement compliquée la tarification.